
ICANN82 | Forum de la communauté – GAC : Discussion sur les principes opérationnels
Samedi 8 mars 2025 – 16h30 à 17h30 PST

JULIA CHARVOLEN

Si vous voulez bien prendre place, nous allons commencer la séance.

Bonjour et bienvenue à la réunion sur les questions opérationnelles du GAC en ce 8 mars. Sachez que la séance est enregistrée et régie par les normes de comportement de l'ICANN et la politique anti-harcèlement de l'ICANN. Pendant la séance, les questions et les commentaires envoyés dans le chat seront lus à voix haute s'ils sont envoyés dans le bon format. Donnez la langue dans laquelle vous allez parler si vous allez choisir une autre langue que l'anglais. Parlez lentement et clairement pour assurer une bonne interprétation de vos propos. Et n'oubliez pas d'éteindre tous vos dispositifs. Vous pouvez avoir accès à toutes les fonctionnalités dans la barre d'outils de Zoom.

Et je cède maintenant la parole au président du GAC, Nico Caballero.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

NICOLÁS CABALLERO

Merci beaucoup, Julia. Il faudra peut-être parler plus fort pour la prochaine séance, Julia, j'apprécierai beaucoup, de manière à ce qu'on puisse en fait vous entendre.

Bienvenue à tous. J'espère que vous avez bien profité du café. D'ailleurs, il n'y avait pas de café. J'espère que vous avez vraiment pu apprécier votre café si vous en avez eu. De nouveau, bienvenue. Nous allons parler des propositions d'alignement des dates d'élection et nous allons parler des mandats ainsi que du prolongement des mandats vice-présidents et président. Mais je vais d'abord céder la parole au NomCom, Nitin et Josu. Excusez-moi, je ne sais pas si j'ai bien prononcé votre nom. Ils vont nous présenter les différentes étapes nécessaires. En fait, ils cherchent des leaders. Sans plus attendre, je leur souhaite la bienvenue de nouveau. C'est à vous, allez-y.

NITIN WALIA

Merci beaucoup. Bonjour à tous. Nous en sommes à la fin de la journée. Nous sommes du NomCom, comme cela a été mentionné. Nous sommes des délégués qui sont nommés au comité indépendant pour sélectionner les membres. Au nom du NomCom, nous souhaitons vous faire part de certaines mises à jour par rapport aux postes qui sont à pourvoir à ce stade et nous avons besoin de votre soutien dans vos régions pour reprendre ces postes ouverts. J'espère que vous pourrez recommander certaines personnes qui vous semblent des personnes adéquates et qui pourraient être candidates.

Nous cherchons des dirigeants, des personnes qui ont une bonne pensée critique, qui soient sensibles aux questions culturelles et qui soient impliquées dans les politiques de l'Internet au niveau international.

À ce stade, en ce qui concerne le Conseil d'Administration de l'ICANN, nous avons trois sièges à pourvoir, donc il faut trois candidats au moins. Pour la PTI, il y a un siège à pourvoir. Donc, nous cherchons un candidat pour la PTI pour un siège. Pour la représentation régionale, l'ALAC, il y a trois postes à pourvoir, donc il nous faut trois candidats au moins. Pour la ccNSO, il y a un poste ouvert pour une personne. Ce poste reste à pourvoir. Pour la GNSO, nous avons deux sièges à pourvoir, donc nous cherchons deux membres au moins pour ce groupe.

Pour résumer, au total, cela fait 10 postes à pourvoir : trois pour le Conseil d'Administration de l'ICANN, un pour la PTI, trois pour l'ALAC, deux pour la GNSO et un pour la ccNSO. Au total, cela fait 10 dirigeants pour ces postes. Et ce dont nous avons besoin, c'est de votre soutien pour que vous puissiez revenir dans vos régions, aller voir si vous trouvez des candidats qui seraient de bons candidats et encouragez-les à se présenter.

La date butoir est le 28 mars 2025, donc il nous reste encore quelques jours pour d'ores et déjà soumettre vos candidatures. L'idée, c'est d'avoir de bons candidats de toutes les régions, de toutes les géographies, la diversité de genres également est importante. Si vous souhaitez en savoir plus sur ces postes, sur les

qualifications, sur les critères qui ont été définis, tout est sur la page du NomCom, nomcom.icann.org. Ce lien peut être envoyé à tout le monde. J'ai aussi des brochures que je vais laisser à l'arrière de la salle. N'hésitez pas, vous pouvez prendre une brochure et nous donner des noms de candidats.

Je crois que c'est tout. N'hésitez pas si vous avez des questions. Nous sommes là et nous sommes ravis de répondre à toutes les questions.

THIAGO

Merci. Je voulais comprendre un peu mieux comment on se porte candidat. Est-ce qu'il y a une lettre à écrire ? Est-ce qu'il y a un formulaire à remplir ? La personne, lorsqu'elle commence à participer, quel est l'engagement en matière de temps pour ces postes ?

NITIN WALIA

Par rapport à la plateforme, lorsqu'ils se rendent sur le lien, il y a un formulaire en ligne ; il y a différentes questions qui sont posées et les gens peuvent remplir les informations, ils peuvent soumettre une biographie et il y a un formulaire sur le site Web.

Par rapport aux critères d'éligibilité et par rapport au temps, il y a certains postes qui sont rémunérés, d'autres non. En fait, suivant les postes, cela dépend. Si, par exemple, vous voulez être membre du Conseil d'Administration, là, oui, il y a une rémunération, mais ce n'est pas vrai pour tous les autres postes. Même chose pour les

critères d'éligibilité. Les paramètres pour l'engagement en matière de temps, tout ceci dépend un peu du poste, du siège que vous visez. Un candidat peut se présenter pour plusieurs choses. Vous pouvez vous présenter pour le Conseil d'Administration de l'ICANN ou pour autre chose, mais vous serez sélectionné pour une seule chose. Mais vous avez une fenêtre d'opportunité. Vous pouvez vous présenter sur deux postes si vous le souhaitez.

NICOLÁS CABALLERO

Merci beaucoup. D'autres questions, d'autres commentaires par rapport à cela ?

J'ai une question. La seule chose que je ne comprends pas, c'est parce que vous parlez de l'ALAC, de la GNSO. Si on peut revenir en arrière, s'il vous plaît ? Mais on est membres du GAC, nous. Donc, je ne vois pas bien ce que vous attendez de nous, comment on peut vous aider à répondre à vos objectifs.

D'ailleurs, je suis membre du Conseil d'Administration, je suis un volontaire, disons, et je ne vote pas d'ailleurs, mais oui, je suis président du GAC. Donc, automatiquement, je suis membre du Conseil d'Administration. Je ne me plains pas. Je vous le dis simplement pour que ce soit clair. Je suis donc un volontaire non payé et je ne vote pas – je précise, non payé. Étant donné que vous cherchez des volontaires de la GNSO, de l'ALAC, de la PTI, excusez-moi, peut-être que c'est une question bête, mais je pense que cela pourra aider mes distingués collègues à mieux comprendre.

NITIN WALIA

C'est une question très importante. Ce n'est pas une question bête parce que c'est justement l'objectif de la présentation. Pour nous, la clé, c'est que vous, en tant que membres du GAC, en tant que représentants de vos pays, vous puissiez sensibiliser les gens dans vos pays pour que des experts de vos pays se présentent pour ces postes. Vous êtes ceux qui savent comment rejoindre les différentes personnes de vos pays qui pourraient se présenter pour ces postes. On ne peut pas les joindre tous, mais vous pouvez.

Et mon collègue a dit quelque chose de très important pour nous, la diversité : la diversité régionale, la diversité de genre, etc. Essayez de contacter les personnes de vos pays qui vous semblent être de bons candidats, qui sont dans vos pays et qui pourraient être de bons leaders.

Pour ajouter quelque chose, le GAC a un rôle critique pour tous ces postes. La raison, c'est que vous représentez vos pays. Chaque pays a besoin de quelqu'un de sa région qui participe. Si vous avez des personnes à l'esprit qui sont déjà à la retraite, par exemple des fonctionnaires à la retraite qui souhaiteraient participer ou des personnes d'autres secteurs, recommandez ces personnes pour qu'elles se présentent pour ces postes, ce sera très utile, je crois. Merci.

NICOLÁS CABALLERO

Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres questions, d'autres commentaires dans la salle, en ligne ? Oui.

ABDELDJALIL BACHAR BONG

Merci beaucoup. Abdeldjalil du Tchad. Ma question, c'est que la candidature se fait en anglais. Est-ce qu'il est possible de la voir dans d'autres langues ? L'année dernière, nous avons essayé d'envoyer le lien à certaines personnes de nos pays, mais les gens nous disent : « Oui, mais tout est en anglais. » On parle de diversité, mais est-ce qu'il pourrait y avoir une solution à cela actuellement ?

NITIN WALIA

Oui, effectivement, la candidature est en anglais de manière obligatoire, parce que l'anglais, c'est la langue de l'ICANN. Donc, les candidats doivent parler l'anglais. Comme on dit en français, fais ce que je dis, pas ce que je fais. Mais l'anglais, c'est effectivement une obligation.

NICOLÁS CABALLERO

D'autres questions ? D'autres commentaires ? Non ? Oui, Josu.

JOSU WALINO

Quelqu'un posait la question dans le chat de Zoom par rapport à la période. Tout est dans le lien sur les autorisations.

NICOLÁS CABALLERO

Merci beaucoup. On applaudit nos amis du NomCom. Merci beaucoup. Merci à tous.

Nous allons maintenant passer au mandat des dirigeants du GAC, la proposition d'aligner les dates des élections. Il y a deux choses, il faut être très clair : d'abord, faire correspondre les dates des élections pour correspondre aux élections au Conseil d'Administration et également prolonger les mandats des précédents et vice-présidents.

Comme vous le savez déjà, il y a eu plusieurs e-mails au cours desquels on a parlé de tout cela. À ce stade, conformément au principe opérationnel 31, je vais le lire pour les nouveaux membres du GAC, je vais essayer d'être bref, mais conformément au principe 31, l'élection du président du GAC aura lieu lors de la dernière réunion une année sur deux, à moins que le président ne puisse plus exercer ses fonctions avant la fin de son mandat de deux ans. C'est la situation actuelle. « Si le président n'est plus en mesure d'exercer ses fonctions au cours de la première année de son mandat, une élection est organisée pour le reste du mandat en cours lors de la réunion suivante du GAC, etc. » Je ne vais pas tout lire. C'est un petit peu le contexte. C'est le principe opérationnel 31.

Et conformément au principe opérationnel 21, voilà ce qui est écrit : « Si le GAC décide de faire appel à d'autres responsables que le président, cinq vice-présidents sont élus parmi les membres, etc., dans la mesure du possible... » À la fin : « Le mandat du président est de deux ans renouvelable une fois », ce qui est donc

le cas actuellement. « Les vice-présidents exercent le mandat pendant un an et ils sont rééligibles. Toutefois, nul ne peut exercer la fonction de vice-président pendant plus de deux mandats consécutifs. » C'est ce qu'on essaie de changer aujourd'hui. C'est l'idée, nous en parlons depuis beaucoup trop longtemps, à mon avis, mais nous suivons les principes opérationnels. Nous suivons toutes les étapes pour nous assurer que tout est cohérent avec nos principes opérationnels.

D'autres choses à ajouter là-dessus ? Rob, est-ce que vous pouvez m'aider ? Est-ce que j'ai oublié quelque chose ?

ROB HOGGARTH

Non, vous avez fait un excellent travail comme d'habitude, M. le Président. Si vous voulez, je peux revenir un peu sur le processus, ce qu'il faudrait faire parce que même si on en a beaucoup parlé, on va en reparler dans trois mois. Passons à la diapo suivante, Julia. Merci.

Premièrement, merci à tous de participer à ces discussions. Nico a parlé de ce changement dans les principes opérationnels lors de l'ICANN81. Pour beaucoup d'entre vous, vous êtes impliqués dans des conversations téléphoniques et sur Zoom. C'était il y a un mois. Depuis lors, je vous ai fait part d'une mise à jour par rapport à ce qui s'est passé pendant cet appel. Un certain nombre d'entre vous avaient fait un suivi par e-mail au reste de vos collègues.

Le principe 53 du GAC nous dit qu'une proposition est faite d'apporter un changement aux principes opérationnels. La décision est prise collectivement par vous pour savoir si oui et non on va de l'avant. Mais étant donné des préoccupations par rapport aux notifications, par rapport à la nécessité de bien tous pouvoir en parler, la décision qu'on va prendre aujourd'hui ne sera pas la décision définitive. Le principe opérationnel nous donne la possibilité de 60 jours, une période pendant laquelle on peut discuter, se consulter, réfléchir à voir si c'est vraiment une bonne idée de changer ce principe opérationnel suivant ce sur quoi on se met d'accord. S'il n'y a pas d'accord, il n'y a pas de période de 60 jours, on ne change pas le principe et c'est tout. Nous en reparlerons.

Si vous choisissez d'apporter un changement aujourd'hui, nous en reparlerons à Prague lors de l'ICANN83. Et à ce moment-là, une décision définitive sera prise. C'est très bien. Nico en a parlé lors de la dernière réunion publique, puisque ceci permettrait à ces changements d'entrer en vigueur pour la prochaine élection puisque la période de nomination commence généralement à la fin de la période et elle se poursuit jusqu'à la dernière réunion de l'année. Par conséquent, encore une fois, je dis toujours, si vous prenez cette décision, il y aura un impact sur ceux qui seront élus pour le prochain mandat ; ce que ceci veut dire, c'est que les mandats seront plus courts parce que nous n'allons pas aligner le changement et le principe 31 pour cette première période mais pour la période suivante, tout simplement parce qu'on ne peut pas

le faire cette année, on va faire les élections l'ICANN83 et donc, du point de vue pratique, ce n'est tout simplement pas possible.

J'espère que je n'ai pas compliqué des choses. C'est une proposition assez claire, mais la mécanique de la transition est peut-être un peu compliquée. Voilà, je m'arrête là, Nico, et je vous permets de poser des questions. Je sais que vous m'avez déjà suggéré à moi et à vos collègues de l'équipe de direction de faire ceci sous forme de deux propositions qui sont rassemblées, mais en fait, ce sont deux propositions.

NICOLÁS CABALLERO

Merci beaucoup, Rob, pour ceci. Je voulais également mentionner une chose, surtout pour les 60 nouveaux membres du GAC : le changement ne s'appliquera pas à moi ou aux vice-présidents actuels. Je voulais clarifier ceci. Ceux qui seront élus en tant que prochaine équipe de cinq vice-présidents et président, sur eux, cela aura un impact, mais pas sur nous. Nous n'essayons pas d'appliquer des changements à nos mandats. Je voulais juste que ceci soit très clair.

Nous passons au point suivant. Rob, si vous souhaitez nous parler un peu des détails de la procédure actuelle, puisque vous êtes un avocat, pas officiellement, mais vous vous y connaissez.

ROB HOGGARTH

Il y a beaucoup d'avocats dans cette salle. Julia, est-ce qu'on peut passer à la diapo suivante ?

Je vais vous parler de la période de 60 jours. Vous voulez que je parle des deux propositions en cours. D'un côté, c'était l'alignement des élections. L'idée, c'est que lorsque le nouveau président prendra ses fonctions, son mandat va s'aligner sur le mandat des membres du Conseil d'Administration. Donc, il n'y aura pas cette courbe d'apprentissage entre les mandats.

Ensuite, nous avons eu une réunion par téléphone et il y a un consensus du point de vue du personnel, nous n'avons pas vu d'objection, c'est pour cela que nous avons commencé à affiner les deux propositions, car en général, vous avez l'air de soutenir ces approches.

Ce que vous voyez en rouge sur la diapo, c'est là où les changements auront lieu. Il y a un changement conditionnel dans la partie xxx où l'on parle des élections qui ont lieu lors de la deuxième réunion chaque année. C'est l'alignement que l'on souhaite, toutes les combien d'années, tous les deux ans, trois ans, quatre ans. C'est la seule différence ici.

Ensuite, ce que l'on a ajouté également, parce que c'est la seule partie qu'il faut affiner ici, reconnaître la possibilité du fait que le président du GAC ne puisse pas compléter son mandat, ce qui est arrivé déjà. Et cela est arrivé aussi pour les vice-présidents. Il y aurait donc à ce moment-là la nécessité d'aligner le mandat par rapport aux vice-présidents, mais cela va dépendre de combien ce mandat pourrait durer. Si le président ne peut pas finir sa première année de mandat, il serait peut-être envisageable d'organiser des

élections pour les vice-présidents aussi. Je ne me souviens plus, c'était en 2018, lorsque Thomas Schneider n'a pas fini son mandat, il y a une élection et Manal a pu commencer son mandat. C'est assez simple. Il n'y pas eu de problème au niveau des vice-présidents. Si vous avez un vice-président dont le mandat dure seulement un an, on ne va pas organiser une élection pour six mois.

Or, les principes opérationnels sont très flexibles et souples. Il y a eu des moments par le passé où à deux reprises, si je me souviens bien, les changements des gens qui ont dû quitter leur mandat, c'était soit avant que la personne prenne une fonction ou bien juste après avoir commencé son mandat. Cela ne se justifiait pas d'organiser une élection. Il faudrait voir à ce moment-là si l'on veut ou pas prolonger le mandat des vice-présidents. Voilà les remarques conditionnelles par rapport à ces principes opérationnels en ce qui concerne les changements.

Pour ce qui nous reste à voir ici, c'est de voir si on peut mettre en vigueur ces changements ou si l'on a besoin davantage de discussions. Je ne sais pas si vous voulez être flexibles et donner la possibilité aux différents membres du GAC de faire des remarques.

NICOLÁS CABALLERO

Je pense qu'on peut commencer avec les motions dès maintenant. Est-ce qu'il y a une motion pour pouvoir aligner les mandats ? Est-ce que c'est une main ou c'est une motion, l'Égypte ?

ÉGYPTE

J'ai une question. Je voulais bien confirmer que j'ai bien compris. Nous n'avons pas parlé des mandats si j'ai bien compris, la question d'échelonner les mandats. Si nous décidons d'accepter le texte tel qu'il est écrit, est-ce que nous pourrions faire différemment si l'on décidait d'avoir des élections différentes pour les vice-présidents ?

ROB HOGGARTH

Je devrais utiliser l'intelligence artificielle ou un algorithme pour voir les différentes possibilités. La possibilité d'échelonner les mandats a été évoquée lors de l'ICANN81. Ma recommandation serait la suivante : il faudrait que le groupe de travail se penche sur cette question d'échelonner les mandats pour prendre une décision, parce qu'en ce moment, on ne nomme pas les vice-présidents ou on ne dit pas que les vice-présidents vont commencer cette année et ensuite c'est différent pour les autres, comme le fait le Conseil d'Administration. Donc, je pense que cela pourrait compliquer un peu les choses si l'on veut aboutir à une proposition ou une motion à ce stade.

ÉGYPTE

Peut-être qu'au lieu de parler de toutes les x années, on peut mettre l'année à laquelle l'élection aura lieu. Et par la suite, on pourrait avoir plus de souplesse.

NICOLÁS CABALLERO

Manal Ismail, s'il vous plaît.

MANAL ISMAIL

Est-ce que je peux utiliser la main de Christine ? J'ai une autre question. Rob, vous avez dit que par le passé, nous n'avons pas dû remplacer des vice-présidents qui partaient parce que leur mandat, c'était de deux ans et il ne restait que quelques mois. Mais par exemple, si l'on devait avoir des vice-présidents avec un mandat de deux ans, on devrait réfléchir peut-être à cette possibilité.

Et finalement, pour être sûre que j'ai bien compris, parce que nous disons à chaque fois que cela ne s'applique pas à l'équipe de direction actuelle, mais si, par exemple, nous nous mettons d'accord pour avoir trois mandats pour le président ou pour les vice-présidents, je prends l'exemple de l'Égypte, j'espère que Christine acceptera cela, elle est sur sa deuxième année de mandat, mais si on se met d'accord pour avoir des mandats de trois ans, elle serait donc éligible à un autre mandat.

ROB HOGGARTH

C'est correct parce qu'on ne détermine pas la longueur des mandats mais les numéros de mandat. On a l'impression que le consensus se fait autour de deux ans, deux mandats, mais cela, oui, aurait un impact effectivement. Cela se compliquerait si on prend en considération la possibilité d'échelonner les mandats.

NICOLÁS CABALLERO

L'idée, ce n'est pas de compliquer les choses. On veut seulement trouver une solution pour les vice-présidents et aligner le mandat du président. Et vous avez tout à fait raison, Christine et les autres vice-présidents pourraient être réélus sans problème. Bien au contraire, on serait ravis de cette possibilité vu l'expertise et des connaissances des vice-présidents, on pourrait les garder et ce serait un avantage pour le GAC.

N'oubliez pas, deux heures après être devenu président du GAC, vous allez travailler avec des gens de la GNSO, par exemple, qui sont là depuis 18 ans et qui connaissent la bible ou le Coran de a à z. Ce que je veux dire par là, c'est que nous avons besoin de cette expertise. Nous devons essayer de retenir les talents, en particulier des gens talentueux comme Christina ou mes autres vice-présidents. On doit essayer de retenir ces gens, cette expertise pour nous.

Pour revenir à la procédure... Excusez-moi, Rob, allez-y.

ROB HOGGARTH

Manal a posé une question très intéressante et je faisais mes calculs.

Pour ce qui est des vice-présidents, si on décidait de garder l'option 6, trois mandats de deux ans, cela pourrait impacter quelques individus comme Christine, car ils pourraient se présenter à une réélection. On pourrait dire à ce moment-là que maintenant ce serait le moment de faire une déclaration et de dire « Cela ne

s'applique pas à moi » ou bien accepter, en tant que comité que celui qui veut se présenter peut se présenter et prendre en considération qui aurait un troisième mandat, etc. Je pense que c'est quelque chose à laquelle on peut réfléchir.

Ensuite, on a trois mandats, trois ans et à ce moment-là, cela pourrait s'appliquer à vous aussi si on détermine cela. À ce moment-là, il faudra faire une déclaration et c'est un aspect à considérer, parce que Manal a raison, il y aurait une possibilité de créer cette situation avec ces deux possibilités.

NICOLÁS CABALLERO

Non, cela ne s'appliquerait pas à moi. Ce n'est pas que je ne suis pas content dans le GAC, mais certainement cela ne s'appliquerait pas à moi. Ces séances sont enregistrées, ceci est enregistré.

ROB HOGGARTH

Votre proposition, c'était deux mandats d'une durée de trois ans. Et cette proposition avait l'air d'être acceptée par le comité.

NICOLÁS CABALLERO

Pouvons-nous passer à la prochaine diapo ? Rob, allez-y.

ROB HOGGARTH

La question est la suivante. Il y a deux propositions. Si l'on veut résoudre tout cela, on peut. Manal a soulevé quelques questions par rapport à des possibilités qui pourraient se présenter. Et ensuite, on a la possibilité de faire des motions. Soit on admet les

questions que Manal a soulevées et on se dit : « Ok, on va se pencher là-dessus et par la suite, on fera les motions. » C'est à vous de décider, M. le Président.

NICOLÁS CABALLERO

Ma suggestion, c'est de continuer avec le travail d'alignement des mandats du GAC, si vous êtes d'accord, bien sûr pour essayer d'avancer de manière ordonnée. Nous allons continuer.

Est-ce qu'il y a une motion dans cette salle ? La Colombie, merci beaucoup. Est-ce que quelqu'un appuie cette motion ? L'Inde, les Pays-Bas, très bien. Nous allons voter en levant la main conformément aux principes opérationnels. Corrigez-moi, Rob, mais nous pouvons donc demander à faire un vote.

ROB HOGGARTH

Il faut la majorité des membres présents physiquement dans la salle.

NICOLÁS CABALLERO

Ceux qui sont en faveur, levez la main, s'il vous plaît. C'est la majorité simple. Gardez la main levée, s'il vous plaît. Merci beaucoup.

Est-ce qu'il y a des personnes qui sont contre cette motion ? Levez la main, s'il vous plaît.

ROB HOGGARTH

Cela aurait été facile de commencer par les objections.

NICOLÁS CABALLERO

Merci beaucoup. Donc, cette motion est approuvée. C'est bien noté. Merci beaucoup à tous pour cela.

Nous allons maintenant discuter du point suivant. Je vois qu'il n'y a pas d'abstention et pas d'objection. Donc, on peut passer au point suivant, on est d'accord. Très bien. Diapo suivante.

C'est la proposition de prolonger les mandats des vice-présidents et du président. Je vois qu'il y a beaucoup de soutien pour l'option 4, davantage de mandats, trois consécutifs de deux années chacun. Si tout le monde est d'accord, cela pourrait arriver à six années consécutives si les futurs vice-présidents étaient réélus. Ce n'est pas quelque chose de garanti parce que cela dépend de vous. Voilà une proposition.

Et je vais donner la parole à Rob pour la deuxième.

Et l'autre point que je voulais évoquer par rapport auquel il semblerait qu'il y ait un consensus, c'est l'option 7, des mandats plus longs pour les vice-présidents, deux mandats de deux années chacun pour un total éventuel de quatre années consécutives. Et cela dépend de vous également parce que les élections se tiendraient tous les deux ans. C'est ce que nous essayons d'accomplir pour éviter de faire des élections tous les ans avec tous les problèmes que cela implique.

L'Inde souhaite prendre la parole ou bien Rob, vous voulez parler en premier ?

ROB HOGGARTH

Quelques points de clarification pour expliquer la diapo que vous voyez sur l'écran.

D'un côté, les mandats correspondent à des périodes de temps consécutives. Une personne pourrait être élue comme vice-président et renoncer et revenir. Ceci est arrivé avec les vice-présidents, peut-être parce que c'était des mandats d'un an, mais on a eu plusieurs cas où une personne a eu un mandat de deux années consécutives, et après, il est parti et est revenu.

Ensuite, il est important de voir le point rouge qui correspond à la proposition de Nico de deux mandats consécutifs de trois années chacun. Sur la base des différents messages que nous avons échangés au cours des dernières semaines, et c'est pour ça que je dis qu'il y a un consensus croissant, c'est parce que certains d'entre vous avaient été très diplomates par rapport à cette approche., et je vois qu'un groupe assez important préfère les options 4 et 7. Mais il y a quand même quand même un certain nombre de membres qui ont préféré la combinaison des options 4 et 6. Donc, on a 4 et 7 et 4 et 6, ce sont les options préférées. Je pense que c'est la base pour lancer des discussions. C'est pour cela que j'ai parlé d'un consensus croissant.

Mais l'idée, c'est d'écouter vos retours. Vous voyez qu'il y a trois options qui ont été éliminées et deux options qui ont le soutien de la majorité des membres.

NICOLÁS CABALLERO

Merci beaucoup, Rob, pour ces clarifications. L'Inde, la Suisse, la Chine, l'Égypte et la Commission européenne souhaitent prendre la parole. Je vous demande, s'il vous plaît, d'essayer d'être brefs et d'aller directement au but. L'Inde, s'il vous plaît.

INDE

Je pense que Rob a répondu à ma question, mais je voulais savoir s'il y a d'autres options disponibles.

ROB HOGGARTH

Oui, il n'y a pas eu de soutien par rapport à ces options qui ont été barrées, mais elles sont toujours valables, bien sûr. Il y a une option pour 10 mandats consécutifs, si cela est une option.

INDE

Nous sommes pour des mandats plus longs, c'est-à-dire l'option 7, pour les vice-présidents, mais pour le président, nous sommes plutôt d'accord avec des mandats consécutifs de deux années. Et nous sommes d'accord pour que ceci soit aligné sur les élections des membres du Conseil d'Administration de l'ICANN. Et je pense que cela nous permet d'avoir un certain équilibre par rapport à la possibilité de garder cette expertise, de pouvoir contribuer aux

discussions, mais aussi d'avoir de nouvelles idées. Donc, pour le président du GAC, j'irai pour l'option 1, et pour le vice-président, l'option 7.

NICOLÁS CABALLERO

Merci beaucoup, l'Inde. Maintenant, la Suisse.

SUISSE

Merci Nico. Je vois que les combinaisons de possibilités pourraient de nouveau se multiplier. Pour essayer de simplifier le processus, ce que je suggérerais, c'est qu'on sépare l'idée de la prolongation du mandat du président de celle de la prolongation des mandats des vice-présidents. Concentrons-nous sur le président pour essayer de nous mettre d'accord sur une motion sur laquelle on est tous d'accord. Si ça va, si on est d'accord, on passe aux motions pour les vice-présidents. Sinon, les possibilités se démultiplient.

NICOLÁS CABALLERO

Merci beaucoup à la Suisse. La Chine.

CHINE

Merci, M. le Président. Je voudrais faire écho à ce que Jorge vient de dire, cette proposition de séparer les mandats de président et les mandats de vice-présidents. On pourrait peut-être en parler séparément.

Autre chose, je voudrais brièvement exprimer mon idée, mon opinion par rapport à ces deux options. En ce qui concerne le

président, je crois que je suis flexible, soit l'option 2 soit l'option 4, peut-être éventuellement l'option 1, mais celle que je préfère, c'est l'option 4. Pour les vice-présidents, je serais en faveur de l'option 7. Merci.

NICOLÁS CABALLERO

Merci à la Chine. Suivons. Je vois que les gens sont relativement d'accord sur la proposition de la Suisse. Donc, concentrons-nous sur le mandat du président si vous êtes tous d'accord. Est-ce qu'il a des gens qui sont contre ? Trinité-et-Tobago.

TRINITÉ-ET-TOBAGO

Oui, je serais bref, Nico. L'idée de les garder ensemble, c'est important me semble-t-il, parce que l'équipe président et vice-présidents fonctionne ensemble. C'est pour cela qu'on doit réfléchir. En même temps, cela permet de conserver, je ne sais pas comment le dire, cette cohérence, pour ainsi dire.

Par contre, si on les sépare, il est possible qu'on se retrouve avec une équipe qui n'est pas unie. Le président reste, le vice-président part. Vous avez un nouveau vice-président qui arrive à la fin du mandat du président et c'est parfois problématique et on n'arrive à rien. Alors que si on a une bonne équipe solide dès le début qui demeure et qui travaille de manière collaborative, c'est plus productif. Voilà pourquoi il pourrait être utile de garder les deux questions, d'y réfléchir de manière commune.

NICOLÁS CABALLERO

Oui, merci pour cette suggestion. Je suis tout à fait d'accord avec vous, mais malgré tout, c'est la situation qu'on a actuellement. C'est exactement cela. La Chine, c'est une ancienne main ? J'ai l'Égypte.

ÉGYPTE

Merci Nico. Je crois que pour répondre, nous sommes d'accord pour d'abord réfléchir au président et ensuite aux vice-présidents.

Pour répondre à Karel, je crois que le poste du président, c'est important, c'est critique. Il faut se mettre d'accord là-dessus. Et ensuite, sur la base de ce qu'on aura décidé sur le président, on pourra réfléchir à ce que vous disiez pour les vice-présidents, comment maintenir cette union de l'équipe.

Par rapport aux deux options qu'on a maintenant éliminées, est-ce que c'est parce qu'il y avait zéro personne en faveur ou très peu de gens en faveur ?

ROB HOGGARTH

J'ai vraiment peu entendu de soutien pour ces options.

ÉGYPTE

Nous avons appuyé l'option 1 pendant l'appel. Donc, je voulais simplement vous demander de garder cette option.

ROB HOGGARTH Désolé, peut-être effectivement qu'il y en avait deux qui en avaient parlé. J'ai peut-être omis ceci.

NICOLÁS CABALLERO Merci à l'Égypte. La Commission européenne.

COMMISSION EUROPÉENNE Merci beaucoup, Nico. Je note qu'on pourrait avoir deux motions séparées. Je sais bien que pour les vice-présidents, on est plus d'accord, donc on pourrait choisir l'option à traiter en premier dans cet ordre. De notre côté, les vice-présidents, nous sommes en faveur de l'option 2 pour plus de stabilité et en même temps pour conserver la possibilité de renouvellement de la composition des vice-présidents plus fréquemment.

En ce qui concerne le mandat du président, nous sommes pour l'option 4, encore une fois parce que ceci nous permettrait d'avoir la possibilité, si le candidat le veut bien, de faire un troisième mandat, si le groupe, bien sûr, est prêt à l'accepter, donc d'accorder une plus grande stabilité à long terme. Et il y a quand même des points réguliers des checkpoints. Ceci me semble l'option la plus flexible pour les deux côtés, pour le président et pour ceux qui souhaitent voter.

NICOLÁS CABALLERO Merci à la Commission européenne. J'ai l'Argentine ensuite.

ARGENTINE

Merci M. le Président. J'aimerais exprimer notre préférence par rapport au mandat des vice-présidents et du président à la fois au cas où on décidait maintenant. Nous sommes prêts à nous exprimer en faveur des options 4 et 7. Nous pensons que ce sont les plus pratiques parce qu'elles permettent de mesurer de manière appropriée les performances des présidents et des vice-présidents. Et je crois que c'est pour cela que nous avons pris cette décision.

NICOLÁS CABALLERO

Merci à l'Argentine.

D'autres commentaires ? Je ne vois pas de mains. Je pense que l'Argentine n'a pas baissé la main. Des commentaires en ligne ou dans la salle ? La Colombie.

COLOMBIE

Merci Nico. Je crois que par rapport à la suggestion de Jorge qui serait de diviser les deux décisions, ce que je suggère, c'est qu'on suive cette suggestion, mais qu'on ait une motion pour choisir une des options qui sont les plus plébiscitées, peut-être pour voir si ça pourrait être approuvé en levant la main.

Mais je crois que pour le président, on devrait peut-être avoir une motion au moins pour l'un parce que sinon, on va se retrouver avec beaucoup d'options.

NICOLÁS CABALLERO

Merci à la Colombie. C'est noté. Encore une fois, ce qu'on décidera aujourd'hui ne sera pas définitif. Il y a une période de 60 jours jusqu'à Prague. On va mettre de côté la décision jusqu'au mois de juin à Prague. Rob, voilà où on en est à ce stade. Je suggère qu'on réfléchisse sur la durée du mandat du président, qu'on parle de cela, qu'on vote en prenant en compte qu'il n'y aura pas de changement. Vous pourrez toujours voter de ne rien changer quand on arrivera à Prague en juin.

Suite à la recommandation de la suite, je vous suggère de parler de la durée du mandat du président. Est-ce que vous êtes, d'accord ? Levez la main si vous êtes d'accord pour qu'on puisse enregistrer ceci pour qu'on puisse suivre.

ROB HOGGARTH

On se met d'accord pour diviser les deux.

NICOLÁS CABALLERO

D'abord les présidents et ensuite les vice-présidents. Gardez les mains levées pour qu'on puisse compter. Merci beaucoup.

Y a-t-il des personnes qui sont contre ? Levez la main. D'accord. Donc le reste, ce sont les abstentions. La motion est adoptée.

ROB HOGGARTH

Ce n'était pas vraiment une motion. C'était simplement une décision.

NICOLÁS CABALLERO

Oui, effectivement, c'était simplement une décision. On n'a rien décidé encore sur les motions. C'est simplement entre les options 1, 2 et 4, et même l'option 3 qui est toujours là. Des mandats plus longs uniques, on n'a vu aucun soutien pour cela. Mais un mandat plus long, un seul.

La Suisse, allez-y.

JORGE CANCIO

Si je peux me permettre, si nous passons maintenant uniquement à la question du président et de la durée de son mandat, ce que je suggère, c'est de voir si on ne peut se mettre d'accord sur l'option 4.

NICOLÁS CABALLERO

Merci à la Suisse. Y a-t-il d'autres interventions ? Les Pays-Bas.

PAYS-BAS

J'appuie cette motion de la Suisse.

NICOLÁS CABALLERO

Nous avons une motion, un appui. Y a-t-il des personnes qui sont contre ? L'Inde, est-ce que vous souhaitez nous dire ce qu'il en est ? Non ?

Donc, nous avons une motion, nous avons un appui et nous avons une personne contre.

ROB HOGGARTH

Du point de vue du processus, vous avez la motion. Donc, soit vous permettez la discussion, soit vous tenez le vote avec la majorité.

NICOLÁS CABALLERO

Je crois qu'on en a déjà parlé suffisamment. Allons-y, votons et voyons comment ça se passe. Encore une fois, la procédure, c'est de lever la main pour que ce soit simple et clair.

Levez votre main si vous êtes d'accord avec l'option 4. Gardez les mains levées, nous sommes en train de compter. On a 33 voix pour. Y a-t-il des gens qui sont contre ? L'Inde, on le sait. Nous avons une voix contre. Le reste, de toute évidence, ce sont les abstentions.

Encore une fois, conformément aux règles de la démocratie, si je ne me trompe pas, la motion est adoptée. Donc, option 4, davantage de mandats, trois mandats consécutifs de deux ans chacun pour un total possible de six années consécutives. Encore une fois, cela dépendra de vous. Vous pourrez choisir de conserver le président du GAC plus longtemps ou pas. Merci beaucoup. C'est comme cela que fonctionne la démocratie.

Il nous reste cinq minutes pour les vice-présidents. Cela devrait être assez simple. La Suisse, allez-y.

SUISSE

Désolé de vous interrompre. Je voudrais clarifier. Si j'ai bien compris ce sur quoi on s'est mis d'accord, c'est que la motion est adoptée. Et donc l'option 4 est là, on attend 60 jours. On doit encore répondre au collègue de l'Inde. Rien n'est définitif. Il faut que la décision soit prise définitivement. Mais en tout cas, ce qu'on sait, c'est qu'on garde cette option 4 et on attend la confirmation définitive qui aura lieu plus tard.

NICOLÁS CABALLERO

C'est exactement ça. Donc, 60 jours d'attente et la décision définitive sera prise à Prague en juin. L'Inde.

INDE

Je comprends absolument. Et merci Jorge pour votre sympathie. Je ne suis pas absolument contre, ce n'est pas ça, mais l'idée, c'était d'avoir les mêmes mandats entre président et vice-présidents, c'était mon idée, de manière à ce qu'il n'y ait pas des équipes qui soient chevauchées.

NICOLÁS CABALLERO

Nous apprécions. Merci beaucoup à l'Inde.

Nous avons le Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI

Merci beaucoup, M. le Président.

Ce qu'on vient de faire en termes de processus me semble un peu étrange. Normalement, on utilisait du papier et un crayon. On ne va pas faire ça maintenant, cela retarderait beaucoup plus les choses, mais on devrait en fait enregistrer ce vote sur un morceau de papier pour les présidents et vice-présidents.

NICOLÁS CABALLERO

Je ne comprends pas bien ce que vous dites, le Royaume-Uni. Est-ce que vous pouvez expliquer de nouveau ce que vous voulez dire ?

ROYAUME-UNI

Lorsqu'on a voté sur le processus d'alignement entre le mandat du Conseil d'Administration et le mandat du président, on avait un papier, une motion qui était écrite sur laquelle on s'est mis d'accord. Je pense qu'on devrait avoir une motion qui est écrite pour la durée du mandat du président et du vice-président.

NICOLÁS CABALLERO

Excusez-moi de vous interrompre, Nigel, mais c'est ce qu'on a à l'écran. C'est l'option 4. C'est à ça que vous faites référence ou est-ce que je n'ai pas compris ?

ROB HOGGARTH

Est-ce que je peux expliquer ce à quoi il fait référence ? Je crois qu'il fait référence à la décision précédente de changer le principe opérationnel 31. Nigel demandera au personnel de mettre à jour la version de manière à refléter les changements dont on a parlé sur

la motion, en comprenant bien que j'ai enlevé... Je reviens, si vous voulez bien, à la diapositive 6. J'avais utilisé les quatre x et la suggestion de l'Égypte était simplement de dire « année d'élections » plutôt que de mettre des numéros. C'est ce que je mettrai comme changement. Merci Nigel.

NICOLÁS CABALLERO

Merci Rob. Merci au Royaume-Uni. C'est noté.

Nous passons maintenant et il nous reste encore cinq minutes. Nous continuons.

La durée du mandat des vice-présidents. Encore une fois, les trois options sont là, y compris la 5, pas de changements. C'est également une possibilité. L'option 6, c'est davantage de mandats, trois mandats consécutifs. Et l'option 7, des mandats plus longs, deux mandats de deux ans chacun.

Donc, votons. J'ai besoin d'une motion et d'un appui. Excusez-moi, il n'avait pas de café tout à l'heure. Est-ce que j'ai une motion dans la salle ? C'est une motion de Trinité-et-Tobago.

TRINITÉ-ET-TOBAGO

Excusez-moi, Nico, je voulais proposer et je suis désolé si c'est une erreur, mais je l'ai mentionné tout à l'heure, la logique, mon idée, c'était de marier les mandats des présidents et vice-présidents, ce qui veut dire qu'il y aurait une option 8. L'option 8 serait de répéter

l'option 4. Elle serait identique à l'option 4 de manière à ce que les mandats des présidents et vice-présidents soient les mêmes.

NICOLÁS CABALLERO

Merci beaucoup, Trinité-et-Tobago. Mais à ce stade, je ne suis pas tout à fait d'accord. Je suis désolé, mais on aurait pu en parler si ceci ci avait été soulevé il y a une semaine, un mois, il y a trois mois, l'année dernière, à Istanbul ou à Hambourg. Vous voyez ce que je veux dire ? Mais à ce stade, à cette heure, c'est ce que je veux dire par n'essayons pas de faire bouillir tout l'océan. Sinon, nous ne prendrons jamais de décision. C'est ma recommandation en toute humilité. Mais encore une fois, je suis entre vos mains.

La Suisse.

SUISSE

Merci Nico. Je ne sais pas si ça peut être utile, mais ce que je suggèrerais, c'est que vous appeliez à lever la main de manière informelle pour l'option 6, ensuite pour l'option 7, et après, on pourra avoir la motion, l'appui et le vote, juste pour voir un peu où on en est.

NICOLÁS CABALLERO

Je suis d'accord avec cette idée.

[audio en anglais]

ROB HOGGARTH

J'ai posé deux questions. Je ne sais pas si Suada vous avez voté ou pas.

NICOLÁS CABALLERO

Nous avons pu compter 29 voix. Donc, cela veut dire que la motion est approuvée. Et ensuite, je répète, nous aurons 60 jours. Désolé, est-ce qu'il y a quelqu'un contre ? Je vois qu'il n'y a pas de mains levées ; cela veut dire que le reste, ce sont des abstentions. Cela veut dire donc que cette motion est approuvée. Sachez que vous avez 60 jours pour y réfléchir et pour changer d'avis.

Maintenant, c'est le moment de conclure notre session. Y a-t-il des commentaires ? Allez, s'il vous plaît.

TCHAD

Est-ce qu'il y a une différence entre des mandats consécutifs parce que pour l'option 6 et 7, trois mandats consécutifs et option 7, ce sont de mandats. Quelle est la différence ?

ROB HOGGARTH

Cela devrait dire deux mandats consécutifs. Merci beaucoup d'avoir signalé cela. Très bien.

NICOLÁS CABALLERO

Merci beaucoup d'avoir signalé cela.

ROB HOGGARTH

Je tiens à dire que ça a été une session très intéressante.

NICOLÁS CABALLERO

Merci beaucoup de votre souplesse. Encore une fois, je m'excuse auprès de Karel, mais nous devons avancer pour quelque chose d'aussi simple. Je sais que c'est un peu compliqué parce qu'il y a beaucoup d'éléments que nous devons considérer. Et c'est pour cela que je disais qu'il ne faut pas compliquer les choses. Alors, merci à tous.

Nous allons donc clore cette session. Je vous demande d'être là demain à 9 h pour notre séance à micro ouvert. Et ensuite, après, nous aurons notre séance avec le NCSG.

Rob, est-ce que vous voulez dire quelque chose, ajouter quelque chose ?

ROB HOGGARTH

Quelques informations de contexte.

Certains d'entre vous ont exprimé leur intérêt à avoir une nouvelle fois cette séance à micro ouvert et c'est pour cela que nous l'avons organisée.

Ensuite, le NCSG a souhaité interagir avec nous et nous avons pensé que nous pouvions combiner ces deux séances, 30 minutes chacune, n'est-ce pas Julia ? Nous avons donc trois personnes qui ont souhaité prendre la parole pour le micro ouvert. Je pense que cela va bien fonctionner.

Ensuite, il y aura un changement d'heure ce soir ; à 2 h du matin, ce sera 3 h du matin. Planifiez les choses de manière à ne pas rater la première séance.

NICOLÁS CABALLERO

On perd une heure de sommeil.

Merci à tous. Nous pouvons applaudir le travail qui a été fait aujourd'hui. Merci beaucoup à tous pour votre patience.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]